



**CAHIER DE PRESCRIPTIONS SPECIALES RELATIF
A L'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 20/2024**

**Objet : Vente d'un lot de ferraille et des véhicules réformés en deux
(02) lots séparés.**

Date limite de dépôt des plis : 22/05/2024 à 10 H 00

Sommaire

Chapitre I : Cahier des clauses administratives et financières	4
Article 1: Objet du marché	4
Article 2: Présentation du maître d'ouvrage.....	4
Article 3: Consistance de la vente	4
Article 4: Documents constitutifs du marché	4
Article 5: Référence aux textes généraux et spéciaux applicables au marché	4
Article 6: Validité et date de notification de l'approbation du marché	5
Article 7: Election du domicile de l'acquéreur	5
Article 8: Délai de réalisation	5
Article 9: Cautionnement provisoire.....	5
Article 10: Assurances - Responsabilité	6
Article 11: Modalités et conditions de l'acquisition du bien vendu.....	6
Article 12: Arrêt des opérations	7
Article 13: Inexécution des obligations – clauses pénales	7
Article 14: Validité de la vente	7
Article 15: Droit Applicable et attribution de compétence.....	7
Bordereau des prix	8
DERNIERE PAGE	10
Annexe 1	11



Objet : Vente d'un lot de ferraille et des véhicules réformés en deux (02) lots séparés.

ENTRE

Le Laboratoire Public d'Essais et D'Etudes (L.P.E.E), société anonyme au capital de 247 702 400,00 Dhs (Deux Cent Quarante Sept Millions Sept Cent Deux Mille Quatre Cent Dirhams), inscrit au registre de commerce de Casablanca sous le N° 32131, affilié à la Caisse Nationale de sécurité sous le n° 1066308, ICE N° 001527537000028, représenté par **Monsieur Mustapha Fares**, Directeur Général dudit laboratoire en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, faisant élection de domicile à Casablanca, 25 Rue d'Azilal. Désigné ci-après par le terme « **Maître d'ouvrage** » ou « **LPEE** »,

D'UNE PART

ET

Cas d'une personne physique

M.....

Agissant en son nom et pour son propre compte.

Portant l'identité CIN n°

Faisant élection de domicile au.....

Désigné ci-après par le terme « **Acquéreur** » ou « **Titulaire** »,

D'AUTRE PART

Cas d'une personne morale

..... (Raison sociale et forme juridique),

Représenté par M.qualité.....en

vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Au capital social Patente n°

Registre de commerce de Sous le n°

Affilié à la CNSS sous n°

ICE n°

Faisant élection de domicile au

Compte bancaire RIB (24 positions)

Ouvert auprès de.....

Désigné ci-après par le terme « **Acquéreur** » ou « **Titulaire** »,

D'AUTRE PART

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT



Article 1: Objet du marché

Le présent marché a pour objet la **vente d'un lot de ferraille et des véhicules réformés** du Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE) en deux (02) lots séparés, dont les quantités sont spécifiées en annexe 1 du présent marché.

Article 2: Présentation du maître d'ouvrage

Autorité compétente : Le Directeur général du LPEE.

Maître d'ouvrage : Le Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes représenté par son Directeur Général.

La Direction de la Logistique, des Achats, des Approvisionnements et de la Gestion du Patrimoine du LPEE (DLAAP) est chargée du suivi de l'exécution du présent marché.

Article 3: Consistance de la vente

La fourniture à vendre au titre du présent marché fait l'objet de deux (02) lots séparés consistant en la vente d'un lot de ferraille et des véhicules réformés.

Article 4: Documents constitutifs du marché

Les documents constitutifs du marché sont ceux énumérés ci-après :

- a) Le bordereau des prix ;
- b) L'acte d'engagement ;
- c) Le Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) ;
- d) La déclaration sur l'honneur ;

En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

Article 5: Référence aux textes généraux et spéciaux applicables au marché

Les parties contractantes du marché sont soumises aux dispositions des textes suivants :

- La loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'état sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n°1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003) ;
- Dahir n°1-00-91 du 15 février 2000 portant promulgation de la loi n°17-97 sur la protection de la propriété intellectuelle ;
- La loi 12-03 sur les Etudes d'Impact sur l'Environnement ;
- La loi 28-00 sur la gestion des déchets et leur élimination ;
- Tous les textes réglementaires rendus applicables au Maroc à la date de signature du marché et qui sont en rapport avec l'objet du présent marché.

L'acquéreur devra se procurer ces documents s'il ne les possède pas et ne pourra en aucun cas exciper de l'ignorance de ceux-ci et se dérober aux obligations qui y sont contenues.

Article 6: Validité et date de notification de l'approbation du marché

Le présent marché ne sera valable et définitif qu'après son approbation par l'autorité compétente.

L'approbation du marché doit intervenir avant tout commencement de toutes opérations d'enlèvement du bien ou de nettoyage des locaux. Cette approbation sera notifiée dans un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Article 7: Election du domicile de l'acquéreur

Toutes les correspondances relatives au présent marché sont valablement adressées au domicile de l'acquéreur sis,.....

En cas de changement de domicile, l'acquéreur est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

Article 8: Délai de réalisation

L'acquéreur devra réaliser toutes les opérations, y compris paiement, enlèvement du bien et nettoyage des locaux du maître d'ouvrage dans un délai global de trente (30) jours.

Le délai court à partir de la date de réception de la notification de l'approbation du marché par l'acquéreur.

Article 9: Cautionnement provisoire

Le cautionnement provisoire, ne comportant aucune date limite, est fixé à :

Lots	Désignation	Cautionnement Provisoire (DH)	
		En Chiffres	En Lettres
1	Vente d'un lot de ferraille	120.000,00	Cent vingt mille
2	Vente d'un lot de véhicules réformés	80.000,00	Quatre-vingt mille

Le cautionnement provisoire reste acquis à LPEE, notamment dans les cas suivants :

- Si le soumissionnaire retire son offre pendant le délai de validité des offres, fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de séance d'ouverture des plis ;
- Si la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire s'avère inexacte, par la production de faux renseignements ou pièces falsifiées, ou autre ;
- Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction du montant de son offre, en cas d'erreurs matérielles évidentes ;
- Si le titulaire refuse de signer le marché ;
- Si le soumissionnaire ne paie pas dans les délais prescrit via un chèque certifié ;
- Si, après attribution, l'acquéreur désiste ou refuse d'effectuer les opérations d'enlèvement du bien vendu ou de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage ;
- Si, après attribution, l'acquéreur dépasse les délais d'exécution fixés par le présent marché pour les opérations d'enlèvement du bien vendu ou de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage.

Pour les soumissionnaires non retenus, les cautions provisoires leurs seront restituées après la date de jugement des offres correspondantes et au plus tard un mois après la fin de la période d'engagement.

La caution provisoire de l'attributaire du marché sera restituée après que celui-ci ait effectué les opérations d'enlèvement du bien vendu et de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage (pour le lot °1) qui lui sont attribués et en respectant les dispositions de l'article 11 du présent cahier des charges. Ladite restitution sera prononcée après réception du constat d'enlèvement signé contradictoirement par les deux parties à savoir LPEE et l'acquéreur.

Article 10: Assurances - Responsabilité

L'acquéreur doit adresser au maître d'ouvrage, avant tout commencement des opérations d'enlèvement du bien vendu ou de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage, les copies des polices d'assurance qu'il doit souscrire.

L'acquéreur doit souscrire à des polices d'assurance qui devront couvrir tous les risques inhérents à la réalisation du présent marché.

Article 11: Modalités et conditions de l'acquisition du bien vendu

1- NOTIFICATION ET PAIEMENT

Après la notification d'approbation du marché, l'acquéreur procède au règlement du montant de la vente par chèque certifié au nom du LPEE. Le règlement doit se faire dans un délai maximum de sept (07) jours après réception du courrier de notification de l'approbation du marché.

Après réception du chèque certifié, Le maître d'ouvrage transmet au client la facture avec mention payée.

2- ENLEVEMENT DU BIEN

L'enlèvement du bien vendu sera effectué par l'acquéreur dans les locaux du maître d'ouvrage, à ses frais et à ses risques, en présence d'un représentant du maître d'ouvrage, et ne pourra être autorisé que sur présentation de la facture comportant la mention « payée ».

L'acquéreur doit avoir les moyens d'enlèvement adéquats au moment de l'enlèvement du bien vendu.

L'acquéreur devra enlever les biens dans le respect des textes légaux et réglementaires en vigueur.

Pour le lot N°2 :

- ✓ La confection des plaques constructeurs des véhicules est à la charge de l'acquéreur en cas de disparition.
- ✓ Les frais de réparation pour la mise en conformité des véhicules et remorques ainsi que les frais des visites techniques pour la vente sont à la charge de l'acquéreur.

Un constat d'enlèvement est signé contradictoirement par le maître d'ouvrage et l'acquéreur.



3- NETTOYAGE DES LOCAUX DU MAITRE D'OUVRAGE

Pour le lot N°1 :

Le nettoyage des locaux du maître d'ouvrage sera effectué par l'acquéreur et ne pourra être autorisé que sur présentation du constat d'enlèvement signé contradictoirement par le maître d'ouvrage et l'acquéreur.

L'acquéreur devra avoir les moyens de nettoyage adéquats au moment de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage.

L'acquéreur devra nettoyer les locaux du maître d'ouvrage dans le respect des textes légaux et réglementaires en vigueur.

Un PV de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage est signé contradictoirement par le maître d'ouvrage et l'acquéreur.

Pour le lot N°2 :

Aucun nettoyage des locaux du maître d'ouvrage n'est exigé pour les acquéreurs.

Article 12: Arrêt des opérations

Si les opérations d'enlèvement sont complètement ou même partiellement arrêtées par le fait de l'acquéreur, le maître d'ouvrage aura la faculté de prononcer la résolution de la vente dans les conditions prévues à l'article 13 « Inexécution des obligations-Clauses pénales » ci-après.

Article 13: Inexécution des obligations – clauses pénales

En cas d'inexécution ou de retard dans l'exécution des engagements de l'acquéreur, le LPEE aura la possibilité de déclarer la vente résolue de plein droit sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure. Dans ces conditions, les sommes versées par l'acquéreur seront définitivement acquises au LPEE à titre de dommages intérêts.

Article 14: Validité de la vente

La vente ne sera valable, définitive et exécutoire qu'après avoir reçue du LPEE la lettre de notification du marché.

Article 15: Droit Applicable et attribution de compétence

Le droit applicable est le droit marocain.

Le tribunal compétent est le tribunal de commerce de Casablanca.

BORDEREAU DES PRIX

Lot N°1 : Vente d'un lot de ferraille

N° de prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix en DHS
1	Achat et enlèvement d'un lot de ferraille et nettoyage des locaux à Casablanca	F	1	

Fait à, Le

(Signature et cachet de l'acquéreur)



Lot N°2 : Vente d'un lot de véhicules réformés

N° de prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix en DHS
1	Achat et enlèvement d'un lot de véhicules réformés.	F	1	

Fait à, Le

(Signature et cachet de l'acquéreur)



APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX 20/2024.

OBJET : VENTE D'UN LOT DE FERRAILLE ET DES VEHICULES REFORMES EN DEUX (02) LOTS SEPARES.

POUR UN MONTANT DE (en chiffres et en lettres) :

L'Acquéreur	Le Maître d'ouvrage
<p>Nom et qualité du signataire Lu et approuvé (<i>mention manuscrite</i>) Cachet et signature</p>	<p> DLAAP</p> <p>PRESENTE PAR : A. KORCHI</p> <p> VERIFIE PAR : F. EL MOUBARIK</p> <p> VALIDE PAR : I. DEKKAK</p> <p></p> <hr/> <p>LA DIRECTION GENERALE</p> <p> </p>



Lot N°1 : Vente d'un lot de ferraille

Désignation	Quantité
"BLOC WC" ACCESSOIRES TOILETTE MODULAIRE DE CHANTIER	3
ACCESSOIRES D'ECHANTILLONNEUR AUTOMATIQUE HEADSPACE	1
ADAPTATEUR AIGUILLE VIBRANTE	3
AEROMETRE A BETON	4
AGITATEUR	43
AGITATEUR MAGNETIQUE	10
AGRAFEUSE	1
AIGUILLE VIBRANTE	30
ALIMENTATION STABILISEE	2
ANALYSEUR DE RESEAU	7
ANALYSEUR ELECTRONIQUE DE VIBRATION	1
ANNEAUX	9
APP BILLE ET ANNEAU	1
APP CASAGRANDE	25
APP D'AUSCULTATION	2
APP DE FRAGMENTATION NUMERIQUE	2
APP D'ESSAI DE CHOC	1
APP D'ESSAI DE RESILIANCE	1
APP ESSAI VB AU BLEU DE METHYLENE	1
APP VICAT MANUEL	1
APPAREIL FIRE WALL	1
APPAREIL A CHOC	1
APPAREIL BILLE ET ANNEAU	6
APPAREIL CLEVELAND	1
APPAREIL D'AFFICHAGE DE VIDE	1
APPAREIL DE CISAILLEMENT ANNEXE AU PRESSE TRIAXIALE	1
APPAREIL DE DETERMINATION D'INDICE DE RUPTURE	1
APPAREIL KUMAGAWA 2L	1
APPAREIL LOS ANGELOS	2
APPAREIL MICRO DEVAL	1
APPAREIL MINI TEXTURE METRE	1
APPAREIL PHOTO	1
APPAREIL PROCTOR	1
APPAREIL SSB MANUEL	2
APPAREIL VICAT	7
APPAREILLAGE SPECIFIQUE NLT321	1
ARMOIRE	7
AUSCULTEUR	1
AUTO-COMMUTATEUR	6



Désignation	Quantité
AUTOCLAVE	1
BAC A 4 TIROIRS	12
BAIN DE SABLE	1
BAIN MARIE	2
BAIN THERMOSTATIQUE	7
BALANCE	225
BASSIN METALLIQUE POUR CONSERVATION BETON	4
BATI OEDOMETRE	7
BATI PR PRESSE HYDROSTAT	1
BATTERIE POUR BALANCE	3
BOITES DE PRELEVEMENT	12
BUREAU	19
CALCULATRICE	4
CAMERA THERMOGRAPHIQUE INFRA-ROUGE	1
CAPTEUR	1
CAPTEUR DE FORCE 10KN	1
CAROTTEUSE	14
CAROTTEUSE A ESSENCE	6
CAROTTIERS	3
CATHETOMETRE	1
CENTRALE D'ACQUISITION DES DONNEES DIGITALE	1
CENTRIFUGEUSE	5
CHAISE	51
CHARIOT	1
CHAUFFAGE A BAIN D'HUILE	2
CHAUFFE A EAU	2
CHAUFFE BALLON	14
CHLORIMETRE	3
CLAVIER	14
CLIMATISEUR	25
COFFRET RESEAU INFORMATIQUE	4
COIN ROND SALLE DE REUNION	1
COLLECTEUR DE VIBRATION	1
COMPACTEUR AUTOMATIQUE	10
COMPRESSEUR	6
COMPRESSEUR MOBILE	2
CONCENTRATION A JET D'AZOTE	1
CONDUCTIVIMETRE	5
CONE D'ABRAMS	19
CONE DE MARSH	7
CONGELATEUR	1
CONTROLEUR D'ALIGNEMENT D'ARBRE	1
CONTROLEUR DE L'ORDRE DE PHASE	1



Désignation	Quantité
CONTROLEUR D'INSTALLATION	9
CRIQUE ESSAI DE PLAQUE	1
CUVE D'ESSAI DE PRESSION	1
DAME PROCTOR MODIFIEE	8
DAME PROCTOR NORMALE	10
DAME SAUTEUSE	4
DAMES MARSHALL	5
DEBIMETRE PORTABLE	3
DENSITOMETRE	22
DENSITOMETRE A MEMBRANE 10L	6
DENSITOMETRE A MEMBRANE 3 L	51
DENSITOMETRE A MEMBRANE 6 L	68
DESHUMIDIFICATEUR	1
DESTRUCTEUR	5
DETECTEUR D'ESSAI CONTRÔLE DES CABLES	2
DIAPHONOMETRE	1
DIELECTRIMETRE	1
DIGESTEUR A DCO	1
DIGESTEUR MICRO-ONDE	1
DISPOSITIF DE DETECTION DE CABLES ET DE DEFAUTS T16/8A	1
DISPOSITIF DE DETERMINATION DE FILTRATION	1
DISPOSITIF DE FENDAGE	3
DISPOSITIF DE FLEXION	1
DISPOSITIF DE Surfaçage	3
DISTILATEUR	5
DIVISEUR ECHATILLONNEUR	1
DIVISEUR ECHANTILLONNEUR 40MM	1
DIVISEUR ECHANTILLONNEUR 5MM+BACS	1
DUCTILIMETRE	1
DUCTILIMETRE 1500MM	1
ECHANTILLONNEUR	4
ENCEINTE CLIMATIQUE	4
ENREGISTREUR PORTABLE A UNE OU DEUX VOIES	1
ENSEMBLE APL	1
ENSEMBLE D'ESSAI A LA PLAQUE	2
ETUVE	69
EXTINCTEURS	32
EXTRACTEUR AUTOMATIQUE	11
FAUTEUIL AVEC ROULETTES ET ACCOUDOIRS	3
FAX	7
FONTAINE A EAU EN INOX	1
FOUR MICRO-ONDE	1
FUTS	5



Désignation	Quantité
GENERATEUR DE COURANT	3
GRILLES	28
GRILLES A FENTES	9
GROUPE AUTOMATIQUE D'EXTRACTION DE LIANTS ET DE RECYCLAGE	1
GROUPE ELECTROGENE	3
GROUPE TRIAXIAL	1
GUIDE DE SURFACAGE	7
HUMIDIFICATEUR	2
IMPRIMANTE	53
IMPRIMANTE FAX	1
IMPRIMANTE/PHOTOCOPIEUSE	5
INCUBATEUR 42°C	1
INDICATEUR D'ORDRE DE PHASE	2
JAR TEST	1
LAMPE	40
LOS ANGELES	3
LOT DE FERRAILLE	1
LOT DE TUBAGE ET TIGE	1
LUXMETRE CA811	1
MACHINE D'ESSAIS UNIVERS ELECTROMECHAN 300KN	1
MACHINE DE CISAILLEMENT	6
MACHINE DE COMPRESSION RP 3000	1
MACHINE D'ESSAI DE COMPRESSION 2000KN DIGITALE	1
MACHINE D'ESSAI DE COMPRESSION AUTOMATIQUE	1
MACHINE D'ESSAI DE COMPRESSION MOTORISE DE 1500KN	1
MACHOIR MARSHALL	12
MALAXEUR	5
MANOMETRE	18
MASSE	1
MEGOHMMETRE	4
MESUREUR GENERATEUR DE PRESSION	1
MICROHMMETRE	1
MICROMETRE CA10	1
MICROSCOPE INVERSE	1
MICROSCOPE OPTIQUE	1
MODULE 705 PR PRESSE PERRIER 1500KN	1
MOTEUR CLIMATISEUR	1
MOTEUR HOTTE EXTRACTION CHIMIQUE	4
MOTEUR SONDEUSE	2
MOTO POMPE	9
MOULE CYLINDRIQUE 150*300mm & 160*320mm	299
MULTIMETRE	15
OEDOMETRE OSMOTIQUE	1



Désignation	Quantité
ONDULEUR	7
ORDINATEUR FIXE	46
UNITE CENTRALE	61
ECRAN ORDINATEUR FIXE	96
ORDINATEUR PORTABLE	11
OSCILLOSCOPE PORTABLE TEKTRONIX 914/012	1
OXYMETRE	5
PENETROMETRE A CONE	26
PERFORELIEUR	2
PERMÉABILIMÈTRE BLAINE	2
PETIT TAMIS	6
PH METRE	11
PHOTOCOPIEUR	17
PIED A COULISSE	2
PINCE AMPERMETRIQUE	1
PINCE B2	1
PINCE DE TERRE	1
PINCE MULTIMETRE	1
PINCE TRANSFORMATEUR D'INTENSITE	1
PISTON EQUIVALENT DE SABLE	3
PLACARD	2
PLAQUE CHAUFFANTE	7
PLAQUE DE CUISSON	1
PLATEAU	1
PNEU	58
POMPE	2
POMPE A VIDE	5
POMPE D'EAU	1
POMPE ESSAI DE PLAQUE	6
POMPE PERISTALTIQUE	1
POMPE RECTIFIEUSE	1
POMPE WOREX	3
POSTE COMBINE TELEPHONIQUE	13
POSTE DE SOUDURE	1
POT CHAUFFANT	21
POT CHAUFFANT PR SOUFFRE	7
POUTRE BENKELMEN	5
PRESSE	24
PRESSIOMETRE	3
RAMPE DE FILTRATION	1
RECEPTEUR DE POSITIONNEMENT GPS	1
RECTIFIEUSE	1
RECUPERATEUR DE SOLVANT TYPE B0020M	1



Désignation	Quantité
REFRIGERATEUR	7
REGULATEUR DE VOLTAGE	1
RELIEUSE	2
REMORQUE ANALYSEUR DE PROFIL EN LONG APL	3
RESERVOIR VIBREUR	2
RESISTANCE	2
SALINOMETRE	1
SALLE A MANGER (TABLES+CHAISES)	5
SCANNER	4
SCIE ELECTRIQUE	2
SCIEUSE	1
SCLENOMETRE CORPS	1
SERVEUR	2
SIMULATEUR DE DEBIT EM 914/007	1
SOCLE COMPACTEUR MARSHALL ASTM-NF	4
SONDE DE NIVEAU	1
SONDE LUMINEUSE	2
SONDE PIEZOMETRIQUE	1
SPECTRO UV- 1650	1
SPECTROPHOTOMETRE	5
STABILISATEUR	3
STATOR	11
TABLE	13
TABOURET	19
TAMBOURS MDE	7
TAMIS	718
TAMISEUR ELECTRIQUE	1
TELEPHONE FIX	21
TERCA	1
TESTEUR DE DISJ DEFF CDA 10	2
THERMOHYGROGRAPHE	16
THERMOSTAT POUR BAIN MARIE	1
TIRFIOR 3,2T	3
TOURNEVIS DYNAMOMETRIQUE	1
TRACEUR	2
TRANSPALETTE CBY-AC CAP 2,5T	1
TURBIDIMETRE	3
UNILAP 100	1
UNITE DE SURVEILLANCE	1
VALISE D'ESSAI DE RELAIS DE PROTECTION DE TENSION	2
VIBREUR A ESSENCE	61
VIBREUR ELECTRIQUE	3
VIBREUR TAMISAGE	1



Désignation	Quantité
VIDEO PROJECTEUR	2
VISCOSIMETRE	4
TONDEUSE DE GAZON	2
ZODIAC REFORME	1



Lot N°2 : Vente d'un lot véhicules réformés

Marque	Modèle	Type	Matricule	Année de mise en circulation	Puissance fiscale	Nature du carburant
FORD	PCIK-UP	UF-COURIER	61128-H-6	22/10/1998	10	Diesel
FUSO	CAMION PLATEAU	FEB71GL	61547-H-6	16/11/2015	10	Diesel
FUSO	CAMION PLATEAU	FEB71GL	61548-H-6	16/11/2015	10	Diesel
ECIM	REMORQUE PLATEAU	250A	4645-09	06/08/2008		
ECIM	REMORQUE PLATEAU	350A	2770-09			

